

ce que penseront leurs électeurs demain matin; ce qui m'intéresse c'est l'opinion de ceux qui, toute la session, ont réclamé un tarif de plus en plus élevé, et l'opinion de leurs amis qui n'ont cessé de réclamer le relèvement du tarif, et l'opinion générale du public canadien. Je maintiens, monsieur l'Orateur, que la seule solution de cette difficulté n'est pas une coalition mais la consultation des électeurs: que le peuple décide entre nous.

M. E. J. GARLAND (Bow-River): Quels sont les termes de cette coopération? Cette question a été posée par nombre d'honorables députés à ma droite. Il est vrai que depuis l'ouverture de la session, presque jusqu'à aujourd'hui, à coup sûr jusqu'à la fin de la semaine dernière, il y avait coopération très complète, honorable et ouverte entre le gouvernement démissionnaire et les honorables membres de ce parti; et il a été reconnu des deux côtés que les deux groupes ont respecté les termes de cette entente. J'affirme que cela est vrai. Il y a peut-être eu un manquement en ce qui concerne les ressources naturelles de la province d'Alberta, né de complications relatives au gouvernement provincial de l'Alberta, qui peut fournir aux honorables amis à ma droite une faible excuse pour la situation dans laquelle ils se trouvent. Laissez-moi dire cependant que lorsque le gouvernement récent a voulu fuir son devoir et sa responsabilité il a cessé dès ce moment d'avoir droit à la coopération des honorables membres de ce groupe. C'est à grand regret que je dis cela; et j'espère qu'à l'avenir la coopération pourra être reprise non pas seulement avec ce groupe mais avec tout groupe qui sera disposé à coopérer avec nous. Nous sommes toujours prêts à coopérer, ouvertement; mais le jour de la semaine dernière où le premier ministre de ce pays a décidé de fuir ses responsabilités, de fuir la défaite possible, d'abandonner sa législation et ses prévisions budgétaires, dès cet instant notre situation a été toute autre vis-à-vis de lui et de son ministère.

Je suis convaincu, monsieur l'Orateur, que les institutions parlementaires de ce pays, telles qu'elles existent à cette heure, ne sont pas du tout pratiques en présence de la situation dans cette Chambre; leur modification s'impose. Je pense que cette vérité a été reconnue par nombre d'honorables représentants qui ont étudié le problème à fond; c'est du reste ce qui a été affirmé sans ambages au début de la session par l'honorable député de Labelle (M. Bourassa), l'honorable député de Nelson (M. Bird) et d'autres honorables membres de ce groupe qui n'ont cessé d'indiquer à la Chambre qu'ils sont tout

[L'hon. M. Robb.]

à fait mécontents de nos institutions parlementaires actuelles et qu'ils n'y ont aucune confiance. Il faut changer l'alignement, changer la méthode de nommer les ministères et d'accepter les votes sur certaines questions.

Laissez-moi dire carrément ici que pour ma part je n'ai pas l'intention de me laisser leurrer au point d'engager mon vote sur une question d'ordre purement politique. L'honorable député de Québec-Est (M. Lapointe) a dit que nous sommes ici pour discuter les questions politiques. Nous ne sommes pas ici pour discuter les questions politiques. Nous sommes ici pour administrer les affaires du Canada. Que l'honorable représentant porte ses discussions politiques devant les assemblées électorales; là elles recevront l'attention et peut-être exerceront-elles une certaine influence, mais des questions politiques comme celle que la présente motion met de l'avant à un moment pareil ne doivent pas, en raison, influer sur la décision d'aucun honorable député.

Laissez-moi dire, monsieur l'Orateur, qu'à ma connaissance personnelle il n'existe absolument aucune coopération, ni entente de coopération, ni négociations, ni arrangements, ni rien de la sorte, entre les honorables membres de ce groupe et les honorables messieurs qui siègent aujourd'hui à votre droite. Personnellement, je n'ai pas négocié avec eux au sujet de ce vote, pas plus qu'au sujet de mon vote sur aucune autre question. Je vais plus loin; j'affirme qu'avant que ce groupe,—je parle en connaissance de cause, et les honorables représentants qui m'entourent peuvent me contredire si je fais erreur,—conclue une entente coopérative avec les honorables messieurs d'en face, il saura quelle est leur politique. Nous devons le savoir, tout comme nous avons demandé aux honorables messieurs à notre droite quelle était leur politique. Le jour où nous conclurons une entente avec les honorables députés qui occupent maintenant les banquettes ministérielles, les honorables députés qui siègent à ma droite et le pays le sauront le jour même. Cette entente sera aussi ouverte et aussi honorable que celle que nous avons avec l'ancien gouvernement. Ce jour ne viendra peut-être jamais, mais je dis franchement aux honorables députés que, si ce jour vient, ils en seront avertis, et il n'y aura aucune intrigue à ma connaissance et avec mon consentement.

L'amendement qui vient d'être battu n'avait absolument rien à faire avec la politique fiscale du pays. Si vous désirez discuter la politique fiscale du pays,—je sais que je suis bien près en ce moment de manquer au règlement,—je rappellerai aux honorables membres